



11 décembre 2019

## *Allocution du 1<sup>er</sup> Ministre...*

### *On atteint des sommets dans les tentatives d'enfumage !!!*

Une annonce claire et nette dans l'intervention d'Édouard Philippe : les régimes spéciaux, c'est fini !

Pour le reste, une succession de contre-vérités, de promesses qui n'engagent que ceux qui y croient, de tentatives de division bien sûr, c'est traditionnel avec ce gouvernement.

Cette réforme devait s'appliquer aux salariés nés à partir de 1963, et avoir un âge pivot pour la retraite à taux plein à 64 ans. Au final, le 1<sup>er</sup> ministre annonce qu'elle s'applique à ceux nés à partir de 1975.... Et que l'âge pivot de 64 ans s'applique à partir des départs en retraite de 2027 et instaure le principe de décote/surcote.

#### **2027-64=1963... et pas 1975 comme annoncé !!!**

Fidèle à sa méthode, le gouvernement débute par la présentation d'un rapport, fait semblant de prendre du temps et d'écouter les gens, puis publie le résultat, qui est conforme en tous points au rapport de départ !

Tout le reste de l'intervention du 1<sup>er</sup> Ministre est de ce type :

On affirme « nous instaurons un minimum de pension de 1000 euro » : ce n'est pas le cas, cette garantie ne s'appliquant qu'aux salariés ayant 42 ans de carrière pleine payés au SMIC. Non seulement ce cas de figure est quasi inexistant, mais de plus dans le système actuel il aurait touché une pension aux alentours de 950 euros. C'est bien de nature de ce gouvernement : on prend 20 à 30% de pension à tous, pour donner 50 euros à très peu ! **Nous revendiquons à FO qu'il n'y ait aucune pension de retraite inférieure au SMIC !**

Le 1<sup>er</sup> ministre s'est également fendu d'un passage appuyé sur les aides-soignantes. Il leur offre généreusement 2 ans de bonification au vu de la pénibilité de leur travail, sans d'ailleurs préciser si c'est par rapport à l'ouverture des droits (60 au lieu de 62) ou sur le taux plein (62 au lieu de 64).... Quelle générosité ! Dans le système actuel, elles peuvent faire valoir au titre du service actif leur départ en retraite à 57 ans !

On leur allonge donc la carrière de 3 ou 5 ans en présentant cela comme une avancée sociale. Honteux !





On pourrait continuer ce catalogue pendant des heures.

Le summum est atteint au moment où le 1er Ministre se réclame du Conseil National de la Résistance pour liquider le système de retraite issu du programme du Conseil National de la Résistance.

Bref la parole de ce gouvernement est totalement incroyable, et il est assez incroyable d'imaginer pour quelle raison étrange quelqu'un voudrait encore parler avec lui...

Pour les cheminots, des fuites savamment orchestrées apparaissent pour tenter de jouer la division.

On entend parler d'application progressive à partir des cheminots nés en 1980 et de 1985 pour les ADC.

Qu'imaginent donc ces gens ? Que la corporation des cheminots aurait perdu tout honneur ? Que cette corporation dans laquelle bien souvent on trouve des familles entières, des villes entières même dans certains endroits, pourrait choisir de se renier entièrement et capituler pour sauver sa peau au détriment de ses propres enfants, de ses voisins, de ses amis, etc...

Qu'imaginent-ils ? Que les cheminots dépendant du régime spécial oublient leurs collègues cheminots contractuels qui dépendent du régime général ?

***Pour qui prenez-vous les cheminots M. Le 1er Ministre ?  
Visiblement vous vous êtes trompé de clients !***

***Nous sommes engagés dans une grève pour le retrait du projet  
de retraite par points !***

***Nous serons en grève jusqu'à son retrait !***

***RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR !***

